
GRANDFONTAINE

Guide du nouvel arrivant



PLAN

Grandfontaine

Index

- Chemin de la Montée..... C3
- Chemin de la Combe Maz..... C3
- Chemin des Ecuireuls..... C3
- Chemin des Pièces..... C3
- Chemin de Méleau..... C4
- Chemin de Vézemes..... B4
- Chemin des Gravières..... B4
- Chemin du Marquis..... B3
- Chemin des Vignes..... B4
- Chemin du Founelot..... C3
- Chemin de la Croix..... D3
- Chemin de la Vierge..... D3
- Chemin des Marots..... D3
- Chemin des Eclosey..... E4
- Chemin des Chênes Brûlés..... C2
- Chemin du Vermois..... E3
- Grande Rue..... E4
- Impasse des Barrois..... C3
- Impasse des Ranchols..... D3
- Impasse des Raftes..... C4
- La Rue du Bois..... D4
- Les Baraques de la Rose..... B3
- Les Pépinières..... E4
- Route de Besançon..... C3
- Route de l'Orée du Bois..... C3
- Route de la Marne..... E3
- Route de Mont..... E4
- Zone Artisanale..... C3
- Rue Casse-Nez..... C3-D3
- Rue de la Fontaine..... C4
- Rue des Soupirs..... D4
- Rue de la Vierge..... D4
- Rue des Deux Baraques..... C3
- Rue du Lavoir..... C3
- Rue du Moulin..... C4
- Rue du Réservoir..... C3
- Rue du Sourcelot..... C4
- Zone Artisanale..... C3

Grandfontaine est un vieux village avec un magnifique lavoir, une église « halle » du 18^e, des ruelles aux noms bien caractéristiques : rue Casse-nez, rue des Eclosey, une dizaine d'anciennes fermes rénovées, des toissements et des habitats pavillonnaires sur les cotéaux environnants, deux zones de loisirs, une zone de deux hectares bordée de deux ruisseaux, voilà ce qui constitue le patrimoine des Grandfontainais.

La Commune compte 1.500 habitants en 2013, la population a été multipliée par cinq depuis les années 1950.

La vie associative est très développée autour de divers clubs sportifs, cultures, musicales et conviviales.

Légende

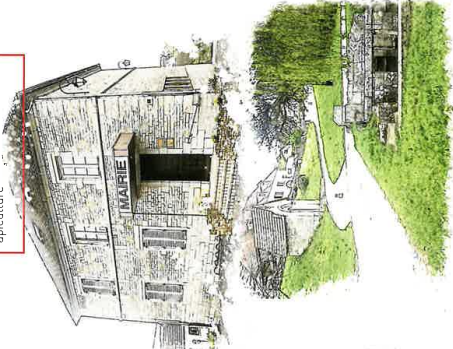
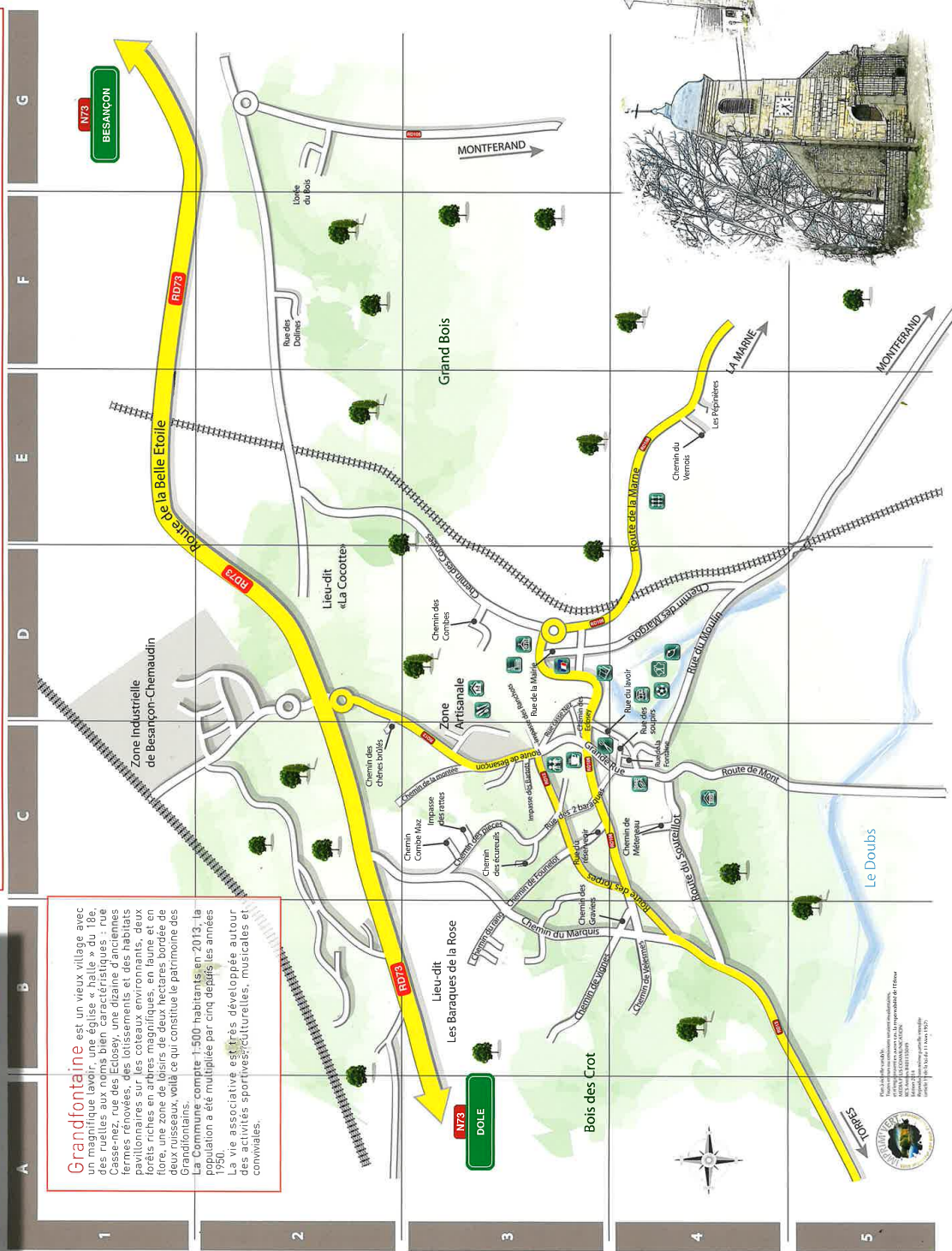
- Mairie
- Bibliothèque
- Lavoir
- Eglise
- Salle paroissiale
- Boulangerie
- Coiffeur
- Cimetière
- Salle convivialité tennis
- Epicerie / Café
- Ferme
- Ecole / Cantine
- Maison des associations
- Vestiaire foot
- Tennis
- Atelier communal

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

8 kms N de Roussières, 550 ha, alt. 280 m

MAIRE : horaires d'ouverture L Ma J V de 13 H 30 à 17 H 45 et Me de 14 H à 17 H et S de 9 H à 12 H

Boulangerie, Epicerie - Tabac - Journaux - Bar, Salon de coiffure, garages, ferme, apiculture



UN PEU D'HISTOIRE

A l'époque gallo-romaine :

Les premiers vestiges d'une occupation humaine à Grandfontaine remontent à l'époque gallo-romaine puisqu'ont été retrouvés sur le territoire de la commune un buste d'amour, des tuiles et des tronçons de voie romaine (l'une passait à proximité du chemin du Marquis).

Selon une légende, au III^e ou IV^e siècle l'évêque de Besançon Saint-Germain aurait été tué à Grandfontaine alors cité « très fortifiée de tours et de remparts » dans laquelle se seraient réfugiés des hérétiques ; ils l'auraient décapité. Saint Germain serait reparti la tête sous le bras. Enterré à Baume-les-Dames, ses reliques auraient été transférées à la chapelle du château de Montferrand-le-Château puis à l'église Saint-Symphorien de Marnay.

Au Moyen-Âge et à l'époque moderne :

Selon certains documents il existait un monastère dédié à Saint-Lothain à Grandfontaine : en effet, en 1089 le pape Urbain II aurait confirmé le monastère Sainte-Marie (de Grandfontaine) à l'abbaye clunisienne de Baume-les-Messieurs : il réunit alors 40 personnes ; à l'époque dans les textes, Grandfontaine apparaîtrait sous le nom de Maximiacus qui aurait donné ensuite le nom de Grandis Fons « la fontaine qui ne tarit pas ».

Grandfontaine était divisée en 2 communautés : Chevanney autour de l'église et Grandfontaine de l'autre côté du ravin. Le village appartient aux seigneurs de Montferrand-le-Château puis aux Gauthiot (de Gray) et enfin aux Jésuites de Besançon. La communauté, composée surtout de paysans, devait verser nombre de redevances aux seigneurs : ainsi pendant la Guerre de Dix Ans dut-elle participer au règlement de la rançon du seigneur Gauthiot.

Comme le reste de la Comté, le village est marqué au XVII^e siècle par la peste (1629) et la Guerre de Dix Ans et de cette époque il reste peu de vestiges (la plus ancienne inscription encore conservée sur l'une des maisons actuelles en haut de la rue de l'église est "ECOR 1607").

Le XVIII^e siècle est celui de la reconstruction et entre 1688 et 1745 la population triple grâce à l'arrivée de nouvelles familles. Les nombreux artisans du bâtiment désormais présents dans le village construisent maisons, moulin (construit en 1758 dans le pré de Vaugrenans, il ne reste aujourd'hui que les pierres du canal, rue du moulin) et la nouvelle église-halle (1778 ; elle remplaça la vieille église médiévale et fut financée par la vente des réserves forestières ainsi que le presbytère à côté de l'église).

Aux XIX^e et XX^e siècles : Le père Pierre-Laurent Valzer et les Sœurs du Nom de Jésus et de Marie :

Nommé curé à Grandfontaine en 1834, alors que la paroisse est réputée mauvaise (depuis le martyr de Saint-Germain mais plus encore après l'assassinat de son prédécesseur), il reste en poste jusqu'à sa mort en 1883. Cet homme qui a laissé son nom au "stade Valzer", est le fondateur — en 1843 — de la congrégation des Sœurs du Saint Nom de Jésus et de Marie, appelées aussi les « Sœurs Bleues » : leur mission est de soigner les malades, notamment à domicile, mais aussi d'élever les orphelins, de faire classe, d'apprendre les métiers aux jeunes filles.

Elles demeurèrent d'abord au prieuré de Grandfontaine (actuel presbytère) avant que la Maison-Mère ne fut transférée à La Marne en 1890 et essaimèrent des maisons à Besançon, Vesoul, Lons-Le-Saunier, Saint-Amour, Salins-les-Bains.

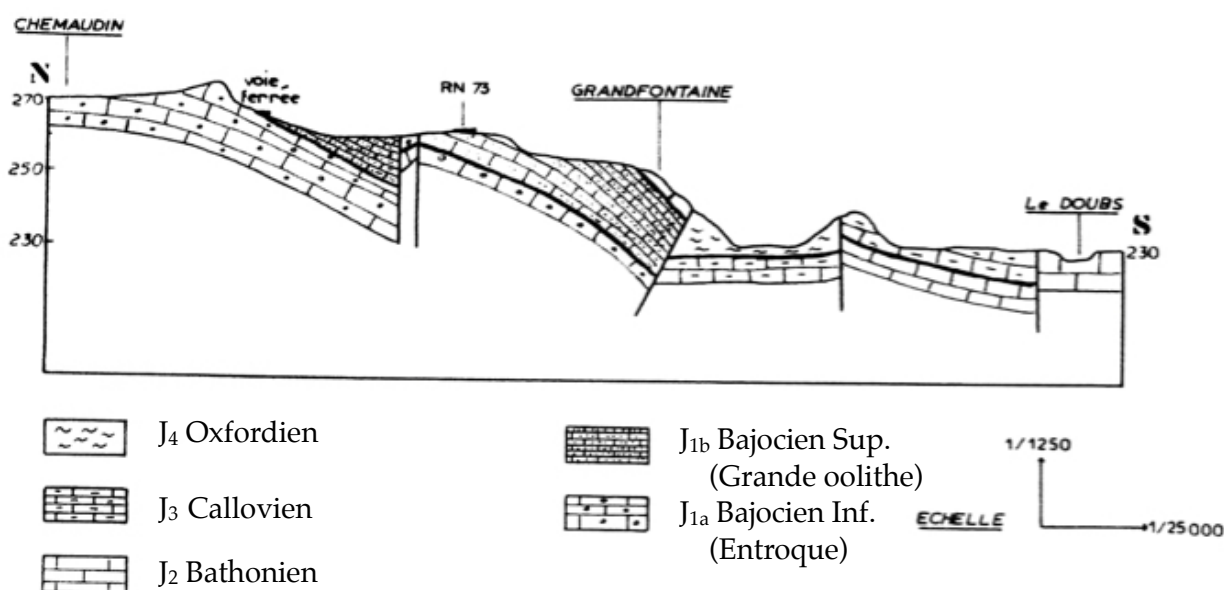
Le père Valzer entreprend aussi d'aider les enfants qui travaillent dans la Tuilerie située au Vernois.

La construction du petit oratoire dédié à la Vierge (situé près de la source — 1861) révèle la piété populaire de ce XIX^e siècle alors même que progresse l'anticléricisme (campagne du moine défroqué Pierre Despilliers à Grandfontaine et dans tout le canton).

Au cours du XIX^e siècle, la municipalité républicaine fait construire une maison commune et une école (1825), le lavoir (1828), organise un banquet patriotique en 1848, et entreprend des travaux d'irrigation et d'adduction d'eau (borne-fontaine, réservoir).

Son sous-sol :

COUPE GEOLOGIQUE



Comme le montre cette coupe géologique, Grandfontaine se situe sur un plateau karstique, coupé transversalement par une vallée sèche garnie d'argile. Cette vallée était sans doute occupée par une large rivière qui se serait enfoncée et aurait été détournée.

Cette coupe révèle le caractère accidenté du territoire de la commune et explique la présence d'argile qui est d'ailleurs attestée par la toponymie (quartier de la Marne) et la présence de mares dans le Bois du Crot. De plus, les plus anciens disent bien du sous-sol de Grandfontaine que c'est un « vrai gruyère » : des galeries relierait la tour (rue de l'église) à une cavité située rue casse-nez ; la source de la rivière qui traverse le village serait également une résurgence des eaux de pluies qui se sont infiltrées sur les terres plus hautes (Pirey, Chemaudin).

Organisation de son espace :

La vigne occupait au XVIII^e siècle le tiers de la surface agricole ; il ne reste aujourd'hui qu'une rue (Chemin des Vignes) et quelques arpents (au débouché de cette même rue).

Aujourd'hui la commune occupe une surface de 560 ha dont 210 en forêts peuplées de magnifiques futaies réparties entre le bois du Crot et le Grand Bois où se trouve un Hêtre-Président (à proximité de l'ancienne décharge).

Les maisons du vieux village s'accrochent aux flancs de la vallée (voir coupe géologique) tandis que les maisons modernes et lotissements s'éparpillent sur le territoire de la commune. Quelques écarts portent les noms de Baraque de la Rose (RN73), la Cocotte, la Croix Rouge (ancienne RN73), la Belle-Etoile, le Vernois et une partie du lotissement des Pépinières.

MAIRIE

Secrétariat :

- ▶ Géraldine PERROT
- ▶ Angéline HUOT

Coordonnées :

1, rue de la Mairie — 25320 GRANDFONTAINE

Téléphone : 03.81.58.56.57

Courriel : mairie@grandfontaine.fr

Site : <https://grandfontaine.fr/>

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h45

Mercredi de 14h00 à 17h00

Samedi de 09h00 à 12h00

La mairie dispose des registres d'état-civil depuis 1733. Les registres antérieurs sont conservés aux Archives Départementales.

Equipe Municipale :

Maire :

- ▶ Henri BERMOND

Adjoint au Maire :

- ▶ Rachel JACQUEMAIN
- ▶ Christian BENOIT
- ▶ Patricia BORNAND
- ▶ Christophe RAVEL
- ▶ Corinne BORNE

Conseillers Municipaux :

- ▶ Clément AYMONIER
- ▶ Nicolas BOUSQUET
- ▶ Pascal COLARD
- ▶ Dorothée LAVAUX
- ▶ Serge LECOMTE
- ▶ Joëlle LELIEVRE
- ▶ Patrice LORET
- ▶ Delphine NIZZI
- ▶ Jean-Luc NOWAK
- ▶ Samira OBERSON
- ▶ Josiane OGOR
- ▶ Eridan SKANA
- ▶ Jim TAILLARD

LES ELU·E·S



Henri BERMOND
Maire



Rachel JACQUEMIN
1ère Adjointe



Christian BENOIT
2ème Adjoint



Patricia BORNAND
3ème Adjointe



Christophe RAVEL
4ème Adjoint



Corinne BORNE
5ème Adjointe



Patrice LORET
Conseiller



Joëlle LELIEVRE
Conseillère



Pascal COLARD
Conseiller



Delphine NIZZI
Conseillère



Nicolas BOUSQUET
Conseiller



Josiane OGOR
Conseillère



Clément AYMONIER
Conseiller



Dorothée LAVAUX
Conseillère



Jean-Luc NOWAK
Conseiller



Serge LECOMTE
Conseiller



Eridan SKANA
Conseiller



Jim TAILLARD
Conseiller



Samira OBERSON
Conseillère

PETITE ENFANCE - SCOLARITE :



<p>▶ Structure multi-accueil « La Source aux Oiseaux » Pour les enfants de 0 à 6 ans 13 places qui combinent : Crèche (accueil à la journée) et Halte-garderie (quelques heures) De 07h30 à 18h30 du lundi au vendredi</p>	<p>« La Source aux Oiseaux » 11 bis, Z.A. 25320 Grandfontaine</p> <p>Micro-crèche « La Souris Verte » (9 places) À Montferrand, dans le cadre de l'intercommunalité</p>	<p>Directrice Cécile BELOT La Source aux Oiseaux 07.66.82.56.09</p> <p>La Souris Verte 03.81.51.74.15 mc.lasourisverte@famillesrurales.org</p>
<p>▶ Relais Familles - Assistants maternelles</p>	<p>2A, rue St Vincent 25720 Avanne - Aveney</p>	<p>03.81.52.09.47 relais.boussieres.famillesrurales25@wanadoo.fr</p>
<p>▶ Ecole Maternelle (3 classes) De 08h30 à 12h00 et de 13h45 à 16h15</p>	<p>3, route de Torpes 25320 Grandfontaine</p>	<p>Directrice : Corinne GAVIGNET 03.81.58.68.59</p>
<p>▶ Ecole Élémentaire (6 classes) De 08h30 à 12h00 et de 13h45 à 16h15</p>	<p>5, route de Torpes 25320 Grandfontaine</p>	<p>Directeur : Arnaud MELOT 03.81.58.52.35</p>
<p>▶ Garderie périscolaire De 07h30 à 08h30 et de 16h15 à 18h30</p>	<p>3, route de Torpes 25320 Grandfontaine (accès par la cour de l'école maternelle)</p>	<p>Familles Rurales Directrice : Marion JACQUIER 09.81.57.11.95 al.grandfontaine@famillesrurales.org</p>
<p>▶ Restaurant scolaire Les lundi-mardi-jeudi et vendredi Géré par Familles Rurales</p>	<p>3, route de Torpes 25320 Grandfontaine (accès par la cour de l'école maternelle)</p>	<p>Inscription et Renseignement auprès de Familles Rurales (Carte Blanche) 03.81.58.56.57</p>
<p>▶ Centre aéré Pendant les vacances scolaires, géré par Familles Rurales</p>	<p>3, route de Torpes 25320 Grandfontaine Locaux de la garderie et de la restauration scolaire</p>	<p>Inscription et Renseignement auprès de Familles Rurales : 03.81.57.11.95</p>
<p>▶ Fripouilles & Co</p>		
<p>▶ Ramassage scolaire Les quartiers de la Belle Etoile et des Pépinières sont desservis matin, midi et soir</p>	<p>28, rue de la République 25000 Besançon</p>	<p>GBM - Ginko Mobilignes : 0.825.00.22.44 https://www.ginko.voyage/</p>

▶ Collège Voltaire	9, rue de Savoie 25000 BESANCON	Principale : Isabelle LECOMTE 03.81.51.11.45
▶ Lycée Victor Hugo	1, rue Rembrandt 25000 BESANCON	Proviseur : Jean BROYER 03.81.41.98.88

LE CCAS AU SERVICE DES HABITANTS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service municipal, ouvert à tou-te-s les Grandifontain-e-s, qui met en œuvre la politique d'action sociale de la commune.

Le CCAS a pour mission d'aider, conseiller, assister toute personne, de développer le lien social et la solidarité.

- ▶ instruction des demandes d'aide sociale
- ▶ assistance en faveur des personnes en difficulté
- ▶ aide aux personnes handicapées
- ▶ subvention aux associations à caractère social
- ▶ organisation de la fête de Noël des Aînés

Il est administré par un Conseil d'Administration présidé de droit par le Maire : Henri BERMOND et composé de 5 membres élus par le Conseil Municipal : Mesdames Corinne BORNE, Patricia BORNAND, Joëlle LELIEVRE, Josiane OGOR, Delphine NIZZI, ainsi que de 5 membres nommés par le Maire, non membres du Conseil Municipal, ayant une activité sociale dans la commune : Messieurs Arnaud MELOT, Alain BUFFARD, Alain PUGIN et Mesdames Sophie MOTTE et Liliane BOILLON.

URBANISME

Tous travaux de modification de l'habitation ou de la propriété doivent obligatoirement être déclarés en mairie.

Exemple : construction d'un abri, d'un garage, d'une piscine, pose d'un velux, extension d'habitation...

Les permis de construire sont instruits par le service Autorisation du Droits des Sols du GRAND BESANCON METROPOLE.

Le Plan Local d'Urbanisme est consultable en mairie et sur le site de la commune <https://grandfontaine.fr/vie-pratique/plan-local-durbanisme/>.

INTERCOMMUNALITE

Petite enfance :

Depuis la rentrée 2009, un site multi-accueil de 13 places est ouvert à Grandfontaine (Z.A.) ainsi qu'une micro-crèche de 9 places à Montferrand-le-Château.

Ces deux sites sont portés par les deux municipalités auxquelles sont jointes par convention les municipalités de Routelle, Thoraise et Torpes. Ils sont gérés par Familles Rurales.

Tél. du site multi-accueil de GRANDFONTAINE : 07.66.82.56.09

Eau potable et assainissement :

Suite au transfert de compétence à la Communauté Urbaine du GRAND BESANÇON METROPOLE depuis le 1^{er} Janvier 2018, une régie d'eau et d'assainissement a été organisée avec les services décrits ci-dessous. Ces services peuvent être contactés par les moyens suivants aux heures habituelles d'ouverture des bureaux (8h à 12h et 13h30 à 17h30).

Téléphone/ Accueil : 03.81.61.59.60

Messagerie électronique : eau@grandbesancon.fr

Service réseaux : entretien des réseaux d'eau et d'assainissement. À contacter si suspicion de casse du réseau d'eau, problème de pression ou écoulement des eaux usées.

Service traitement et transfert des eaux : exploitation des postes de pompage d'eau, des stations de production d'eau potable, des réservoirs, suivi de la qualité de l'eau, exploitation des postes de refoulement des eaux usées, de stations de traitement des eaux usées, interlocuteur de l'ARS, de la Police de l'Eau et de l'Agence de l'Eau.

Cellule commerciale : accueil, informations et relations avec les usagers, examen des réclamations, relève des compteurs d'eau, établissement et mise en paiement des factures.

Service branchements et ANC : instruction des autorisations du droit des sols et des demandes de branchements (eau potable, assainissement collectif, eaux pluviales). Contrôles de conformité, suivi des installations d'assainissement non collectif.

Service travaux : réaliser et suivre les études et les travaux sous maîtrise d'ouvrage du Grand Besançon Métropole, préparation, passation et suivi des marchés, interlocuteur des maîtres d'œuvre, des entreprises, suivi des chantiers.

Gestion des déchets :

GRAND BESANÇON METROPOLE a pris la compétence « gestion des déchets ». Il assure la collecte et l'incinération des ordures ménagères et a également en charge le ramassage des bacs de tri.

Contact : 03.81.41.55.35

Les poubelles et les bacs de tri sont ramassés le vendredi et doivent être sortis la veille (voir consignes de tri page suivante).

Containers à verre : complexe sportif et entrée de la zone artisanale.

Compostage : le SYBERT (Syndicat Mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets) met régulièrement en place des campagnes pour la vente de composteurs. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Grandfontaine.

Déchetterie : Pour les batteries, huiles, objets encombrants, plastiques, déchets verts, gravats, les habitants doivent utiliser les services de la déchetterie et du SYBERT munis d'un badge (s'adresser à la Mairie).

Lieu : La plus proche : Thoraie (toutes les déchetteries sont accessibles)

Contact : 03.81.56.51.05

Renseignements : dechetterie@sybert.fr

LES RECYCLABLES
dans le bac de tri

EMBALLAGES PLASTIQUES
pots / barquettes / boîtes / sachets / films

EMBOUTILLAGES
bouteilles / bidons / flacons

EMBALLAGES MÉTALLIQUES
acier / aluminium

PAPIERS
journaux / magazines
prospectus / catalogues
cahiers / feuilles
enveloppes

EMBALLAGES EN CARTON
boîtes
cartonnets
briques alimentaires

MÉMO-TRI
CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

EN VRAC pas dans un sac

PAS D'OBJETS que des emballages

NE PAS EMBÔTER les uns dans les autres

BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

LE VERRE dans le conteneur à verre
100 % RECYCLABLE

NE PAS METTRE
vaisselle, céramique, pyrex,
faïence, verre, miroir, poterie
ou ampoule...

pots / bocaux / flacons / bouteilles

BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

LES BIODÉCHETS dans le composteur
DÉCHETS DE CUISINE, DE JARDIN

Pour du compostage individuel ou collectif, contactez le SYBERT au 03 81 21 15 60 - compostage@sybert.fr

NE PAS METTRE
viande, os, poisson, litière d'animaux

épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café, thé, feuilles, fleurs...

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
SERVICE GESTION DES DÉCHETS
gestion-dechets@grandbesancon.fr 03 81 41 55 35

Grand Besançon Métropole

EN DÉCHETTERIE

Toutes les déchetteries du SYBERT
sont accessibles aux habitants
du Grand Besançon



ENCOMBRANTS



MOBILIER



GROS
ÉLECTROMÉNAGER



PETITS APPAREILS
MÉNAGERS



ÉCRANS



DÉCHETS
DANGEREUX



HUILES DE FRITURE



HUILES DE VIDANGE



PNEUMATIQUES



BATTERIES



PILES ET
ACCUMULATEURS



CARTOUCHES
D'ENCRE



LAMPES



MÉTAUX



PAPIERS / CARTONS



TEXTILES
CHAUSSURES



DÉCHETS VERTS



DÉBLAIS / GRAVATS



BOIS



VERRES

i DÉCHETS VERTS : valorisez-les aussi dans votre jardin.
AUTRES DÉCHETS : contactez le SYBERT

LES BONS
RÉFLEXES
CHEZ VOUS

TEXTILES
dans la borne
textiles



vêtements / linge de maison
chaussures (liées par paire)
petite maroquinerie

i Votre borne
près de chez vous :
refashion.fr
grandbesancon.fr
Pensez aussi
au troc, à la vente,
au don et à la
ressourcerie.

**NE PAS
METTRE**
Articles humides
Textiles souillés
(peinture, graisse...)



dans un **SAC
FERMÉ**
.....
**PROPRES
et secs**
.....
**même
USÉS ou
déchirés**
ils seront
valorisés

Une ressourcerie dans chaque déchetterie

Déposez ce qui peut être réparé ou réutilisé



meubles / appareils ménagers / vêtements
vélos / livres / jouets...

Déchetteries gérées par le SYBERT

(Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets)



ACCÈS PAR BADGE - HORAIRES :
www.sybert.fr • 03 81 21 15 60

RETOUR EN MAGASIN



piles / batteries / appareils électriques,
électroniques / pneus / bouteilles de gaz
extincteurs / cartouches d'imprimante...



i Privilégiez le retour en magasin
spécialisé ou en grande surface
pour ces équipements usagés

MÉDICAMENTS



Retour en
pharmacie



LE BON VOISINAGE

Vivre à la campagne ne permet pas tout ce que l'on veut, de jeter n'importe quoi, n'importe où.

La protection de l'Environnement exige que soit respectée la politique de gestion des déchets mise en place par GRAND BESANÇON METROPOLE. Le respect des voisins doit s'inspirer de quelques règles.



Clôtures vertes :

Les distances légales pour les plantations :

Vous devez respecter celles prévues par l'art. 671 du code civil.

Vous devez alors observer un retrait d'au moins 2 mètres par rapport à la limite de votre propriété pour les plantations dépassant 2 mètres de hauteur, et de 50 centimètres au moins pour celles destinées à ne pas dépasser 2 mètres.

- ▶ La distance à respecter se mesure du milieu du tronc jusqu'à la limite séparative de propriété. Lorsque le tronc ne s'élève pas de manière rectiligne, il est admis que la mesure soit faite au niveau du sol.
- ▶ Lorsque le mur séparatif appartient privativement à votre voisin, la distance légale se calcule jusqu'à la façade du mur visible depuis votre propriété.
- ▶ Lorsque le mur séparatif vous appartient privativement, la distance légale se calcule jusqu'à la façade du mur orientée vers la propriété voisine
- ▶ Lorsque votre propriété est séparée de celle du voisin par un mur mitoyen, la distance légale se mesure jusqu'au milieu de l'épaisseur du mur, puisque c'est là que passe la ligne séparant vos propriétés respectives.
- ▶ La hauteur des plantations se compte à partir du niveau du sol jusqu'au sommet de l'arbre. Même si les terrains sont de niveaux différents, la hauteur se mesure par rapport au niveau du terrain où l'arbre est planté.

Feux :

Il est interdit de brûler les déchets et en particulier les déchets verts sur les terrains, même sur sa propriété, situés près d'autres habitations. La fumée qui se dégage de ces feux n'est pas toujours appréciée des voisins.

Nuisances sonores :

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir :

- ▶ des publicités par cris ou par chants
- ▶ de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleurs, tels que postes récepteurs de radio, magnétophones, électrophone, à moins que

ces appareils ne constituent des dispositifs de signalisation des véhicules de police ou de secours.

- ▶ de systèmes d'alarme sonores d'un local d'habitation, d'un établissement commercial ou industriel, non autorisés au titre de l'arrêté n°79-782 du 14 février 1979
- ▶ des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation.
- ▶ de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ou autres outils assimilables à ces derniers ne peuvent être effectués que :

- ▶ les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ▶ les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Animaux :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

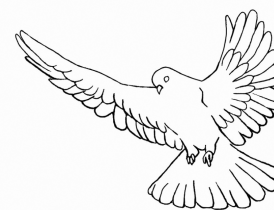
Un arrêté municipal interdit la divagation des chiens sur le territoire de la commune. Ils ne peuvent circuler qu'en laisse ou muselés.

RELIGIONS

Culte juif :

Synagogue — Quai de Strasbourg à Besançon

L'édifice possède une architecture originale : il est classé monument historique depuis 1984.



Culte catholique :

L'église (église-halle de style Louis XVI) est gérée en intercommunalité avec Montferrand-le-Château et Velesmes-Essarts ; de même que le cimetière.

L'unité pastorale « Notre Dame du Mont » gère le culte catholique pour les communes de Grandfontaine, Montferrand-le-Château, Velesmes-Essarts, Thoraise, Boussières, Vorges-les-Pins, Busy Torpes, Avanne-Aveney et Rancenay.

2 prêtres sont en charge de ces communes.

Si vous avez besoin d'un renseignement, d'un service, contactez les correspondants des équipes ci-dessous :

- ▶ Baptême : 03.81.58.66.57
- ▶ Catéchèse : 03.81.56.56.03
- ▶ Mariage : 03.81.52.32.42 ou 06.61.94.33.13
- ▶ Funérailles : 06.77.13.97.12
- ▶ Paroisse : 03.81.58.52.40

Permanence d'accueil, samedi matin au presbytère de 09h30 à 11h30.

Culte protestant :

Église protestante unie de France - Paroisse de Besançon & Environs - 5 rue Claude Goudimel - 25000 Besançon

Pasteur Hope Nenonene - Tél. : 06 15 33 91 89

Pasteure Carine Frank - Tél. : 06 15 33 91 98

Culte musulman :

Mosquée Souinna — Rue Elisée Reclus (Quartier St-Claude) à Besançon

Liste non exhaustive.

ASSOCIATIONS ET LOISIRS

Les associations nombreuses et très variées de Grandfontaine font la richesse et le dynamisme de notre village.

Associations :

Nom des Associations	Activités	Lieux	Contact
ACCA de Grandfontaine	Chasse		Romain CUSSEY 8, route des Vernes 39700 AUXANGE - 06.77.00.23.53
Amicale des Aînés	Soirées dansantes, sorties, jeux de société	Espace Paul Givernet	Marie-Odile BYOT 10 chemin de la montée - Grandfontaine - 03.81.58.56.88
AEP	Gestion des installations paroissiales, vide grenier, kermesse		Eric EPENOY 79 Grande Rue - Avanne- Aveney - 09.65.12.42.16

Nom des Associations	Activités	Lieux	Contact
Culture & animation	Gymnastique, danse, scrabble, bricolage, peinture, ...	Espace Paul Givernet et maison de convivialité	Mairie animations@grandfontaine.fr 03 81 58 56 57
Tennis Club	Cours différents niveaux, tournoi interne	Cours abrité (stade Laurent Valzer) et complexe sportif	Christian BENOIT 4A, rue du Sourillot - Grandfontaine - 03.81.58.47.62 https://tenup.fft.fr/club/51250080
UNC / AFN	Anciens combattants		Didier BOUE 18, rue Pins - Montferrand 03.81.56.52.13
Bibliothèque	Près de 3000 titres, livres de la bibliothèque départementale	A proximité de la mairie	Marinette RAYMOND Rue de la mairie 03.81.58.00.07
KARATE	Karaté	Ecole Elémentaire	Stéphane GIGOUT gigout.stephane@free.fr
EMICA	Musique	Espace Paul Givernet et Ecole Maternelle	Laurent SILVANT 03.81.48.53.89
Association Ecologique Et Forestière de Franche-Comté – AEEFFC	Clean walk, buvette écologique, plantations		M. Olivier BOURGEOIS 03.81.81.96.84 https://www.aeeffc.org/
Fripouilles & Co - Association des parents d'élèves	Marchés, journées à thème, représentants des parents d'élèves		Mme Karine Piguet 06.03.77.96.29 fripouillesandco25@gmail.com
USVG Foot Vétérans	Football	Stade de foot de Grandfontaine	Matthieu RODRIGUEZ 06.88.51.86.47 usvgrandfontaine@gmail.com

Lieux de détente :

À ces associations s'ajoutent des lieux de détente et de loisirs. 3 aires de jeux :

- ▶ Complexe sportif (terrains de foot et de tennis)
- ▶ Aire du petit bosquet (carrefour Chemin du Founelot — chemin du marquis)
- ▶ Place de la Bascule

Des chemins pédestres, non balisés, mais larges et très bien dégagés, dans les 2 bois communaux :

- ▶ Au travers du Bois du Crot ; permet de relier Velesmes-Essarts
- ▶ Dans le Grand Bois ; permet de rejoindre La Belle-Etoile

Il y a 2 itinéraires balisés :

- ▶ Le sentier pédestre de Béthanie — La Marne
- ▶ Le circuit VTT n° 38

Voir : <https://www.grandbesancon.fr/infos-pratiques/sports-loisirs/randonnee/>

[Circulation en forêt, arrêté municipal du 28 octobre 2004 :](#)



Il est rappelé qu'en dehors de l'utilisation du matériel d'exploitation forestière, la circulation des engins à moteur est interdite sur les chemins forestiers (deux roues, quad, véhicule tout terrain, etc...)

[Chasse :](#)

La chasse est ouverte du 12 septembre au 28 février. Le jour de fermeture est le vendredi.

COMMERCES DE PROXIMITE

[Alimentation :](#)

[Autres services et entreprises :](#)

Les gourmandises du Fournil Michel CORNE	Boulangerie, pâtisserie	10, Route de Torpes 03.81.58.61.84
Epicerie - Bar - Tabac Sébastien MESNIER	Epicerie, bar, tabac, presse, Relais Pickup	12, Grande Rue 03.81.58.62.21
Ferme Claude BERNARD	Elevage, lait, viande bovine, vente directe	3, Route de Mont 03.81.58.43.98
Mr et Mme CUSENIER	Apiculture	1, Rue de l'Eglise - 03.81.58.41.08
La Super Cave	Vins, spiritueux fins, bières	11, Zone Artisanale - 03.81.87.98.07 La supercave.25@gmail.com

3 PI	Peinture, plâtrerie	50, Chemin du Marquis 03.81.58.69.09 - 06.80.96.21.27
Advenced Consumer Recreation Services	Vente en ligne d'objets insolites	20, l'orée du Bois - 03.81.81.96.84
Aluprécis	Mécanique de précision	15, Zone Artisanale - 03.81.58.55.22
Baulieu Paysage	Travaux paysagers, entretien espaces verts, dallages, clôtures	4, Zone Artisanale - 03.81.58.54.27 06.07.40.51.45

BR Microtop	Mécanique de précision	9, Zone Artisanale - 03.81.47.71.53
Toni BUFFONE	Brocante	20, Route de la Belle-Etoile 03.81.51.28.35
Cablac	Fabrication de chaînes	14, Zone Artisanale - 03.81.58.46.00
Christine CABUT	Diététicienne	2, Rue des Deux Baraques 06.61.50.98.82
Codival	Grossiste en confiserie, emballage	12, Zone Artisanale - 03.81.41.82.10
Christelle CUCHE	Graphiste	19, Chemin du Marquis 06.72.87.31.41
Instansément Coiffure	Salon de coiffure	4, Rue de l'Eglise - 03.81.58.57.58
E.G.D.	Electricité générale	Route de la Belle-Etoile 06.72.63.85.20
Esprit nature	Coiffure à domicile	7, Chemin du Marquis 06.09.02.50.23
FCtronic	Electronique	2, Zone Artisanale - 03.81.51.06.83
Garage Darbo SAS	Mécanique, carrosserie, peinture	13, Zone Artisanale - 03.81.48.37.95
Gladoux menuiserie	Menuiserie	28 bis, Chemin du Marquis 03.81.58.61.84
Isol'Est 25	Fenêtres, volets, stores	1, Zone Artisanale - 03.81.88.88.81 06.79.77.28.47
LG Agencement	Agencement	4 ter, Route de la Belle-Etoile 03.81.56.58.20
L.V. Métallerie	Métallerie, chauffage	9, Zone Artisanale - 03.81.58.61.70
P2M SARL	Carrelage	5, Zone Artisanale - 06.74.98.19.82
Plaques Express 25	Plaques d'immatriculation	11 quater, Chemin de la Montée 06.80.45.79.63
Polis Précis	Outil de pressage pour métallurgie des poudres	3, Zone Artisanale - 03.81.58.66.45
S2B Concept	Installation, agencement de salle de bain	2, Chemin des Graviers 06.86.56.75.08
Station Compteurs	Fabrication, installation de compteurs	18, Chemin des Vignes 06.09.42.43.49
Troc@dav	Débarras de maison	2, Rue des Deux Baraques 06.14.66.25.48
U.N.D.	Décolletage de précision, tournage	6, Zone Artisanale - 03.81.58.58.09
Worldstyle Traduction	Traduction	2, Place des Ecoliers - 03.81.58.48.77

Santé - Maison médicale Avicenne :

6, chemin des Pièces

Ophélie Faudot	Sage-femme	06.45.88.59.74
Elodie Malard	Infirmière Asalée	03.81.51.01.32
Estelle Alabouvette	Kinésithérapeute	03.81.26.06.16
Bertrand Studer	Médecin généraliste	03.81.51.01.32
Amandine Lebeau	Médecin généraliste	03.81.51.01.32
Jérôme Alabouvette	Ostéopathe	03.81.58.57.84
Karine Mongin	Infirmière	03.81.61.23.38
Véronique Bague	Infirmière	03.81.61.23.38
Lucie Bouvret	Orthophoniste	03.81.51.01.32
Céline Michel	Psychologue clinicienne	06.41.11.29.35

Dans les villages alentours :

Association Soins Santé - Cabinet infirmier	8, Rue Pasteur - Montferrand-le-Château	03.81.56.57.55
Dr Hélène THOMAS Médecin généraliste	6, Rue Pasteur - Montferrand-le-Château	03.81.56.60.36
Dr Thierry ALFONSI Médecin généraliste	6, Rue Pasteur - Montferrand-le-Château	03.81.56.63.33
Delphine GENET Orthophoniste	4, Rue Pasteur - Montferrand-le-Château	03.81.88.39.16
Pharmacie GRUILLOT- PASSARD	2, Rue Pasteur - Montferrand-le-Château	03.81.56.53.12
Pharmacie REMY	5, Route de Besançon - Chemaudin et Vaux	03.81.58.58.02

ASSAD :

Accompagnement Soins Services A Domicile :

41, Rue Thomas Edison - 25052 BESNACON CEDEX

Contact : 03.81.41.96.96

Site : <https://eliad-fc.fr/>

AGES & VIE :

Maison de retraite privée

3-5, Rue des Cerisiers

25320 Grandfontaine

Tél : 03.81.61.30.67 / 03.81.61.30.41

LOCATION DE SALLES

Espace Paul Givernet (ancienne Maison des Associations) Salle communale	Située dans la Zone Artisanale, au 1 ^{er} étage avec accès pour personne à mobilité réduite. Capacité : 150 personnes maximum Fin à 22h00.	Contact : 03.81.58.56.57 Réservée aux habitants de la commune
Salle de convivialité Salle communale	Située près des terrains de tennis, de plein pied. Salle équipée d'un frigo, uniquement (pas de cuisine) Capacité : 25 personnes maximum - Fin à 22h00.	Contact : 03.81.58.56.57 Réservée aux habitants de la commune
Salle paroissiale Laurent Valzer. Salle privée gérée par l'A.E.P.		Contact : Monsieur Daniel DEVILLERS 03.81.58.44.89

SERVICES

La Poste	28, Route de Besançon - 25320 Montferrand-le-Château	03.81.56.51.19
Gendarmerie	16, Rue des Belles Ouvrières - 25410 Saint-Vit	03.81.25.04.80
Trésor Public	5, Boulevard Charles de Gaulle - 25000 Besançon	03.81.65.40.42
ENEDIS (ErDF)	25, Rue Thomas Edison - 25000 Besançon	0810.320.965
France Télécom		Service client : 1014 Assistance : 3900 Panne : 1013
GrDF	25, Rue Thomas Edison - 25000 Besançon	0810.320.965
Gaz et Eaux	14, Rue de Noret - 25620 Mamirolle	Assistance : 0977.409.433 Urgences : 0977.429.433
SIEVO	3, Rue du Val de l'Ognon - 25170 Courchapon	03.81.58.26.26

TRANSPORTS

Taxi SIRON	Z.A. les Planches - 25770 Franois	03.81.59.05.00
Ginko (Transports en commun du GBM)		0825.00.22.44 https://www.ginko.voyage/
Ginko-Evolis Ville	Pour les personnes à mobilité réduite	0825.00.22.44
Ginko-Evolis Gare	Pour prendre le TGV aux aurores et en nocturne	0825.00.22.44
Ginko-Diabolo	Pour les collégiens et les lycéens	0825.00.22.44
Parc Relais Micropolis Parc Relais Hauts-du-Chazal	400 places gratuites pour allier voiture et bus : Parking + bus + tram	
Haltes SNCF	Montferrand, Franois et Torpes (ligne Besançon-Bourg-Lyon) Dannemarie-sur-Crête (ligne Besançon-Dijon)	
Co-voiturage		https://www.ginko.voyage/ginkovoit/

